

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 17 juin 2026, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette
sous la présidence de M^{me} Patricia Béland

Présents : M^{me} Véronique Bouchard, directrice
M. Martin Trudel, parent
M^{me} Mélanie Bujold, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Marie-Ève Moreau, enseignante, adaptation scolaire
M^{me} Patricia Béland, parent
M^{me} Marie-Ève Lortie, technicienne en service de garde
M^{me} Nathalie Racine, parent
M^{me} Véronique Lebel, parent
M. Moustapha Faye, parent
M^{me} Audrey Dumoulin-Laroche, technicienne en service de garde
M^{me} Chantale Dorais, personnel de soutien
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M^{me} Jacky Mercier, personnel professionnel
M^{me} Annie Ménard, enseignante, 2^e cycle
M^{me} Catherine Drouin, directrice adjointe

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Patricia Béland déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 07. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun point à ajouter à l'ordre du jour.

Résolution CÉHC25-26.42

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Nathalie Racine, appuyée par M^{me} Marie-Ève Moreau.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Intervention du public (ville)

Aucune intervention du public

1.4 Adoption du procès-verbal du 6 mai 2026

Au point 2.1, dans la résolution, remplacer « du préscolaire » par des « Petits explorateurs et des Étoiles filantes ».

Résolution du CÉHC25-26.43

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Véronique Lebel, appuyée par M. Martin Trudel

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

M^{me} Bouchard informe les membres qu'une consultation auprès des élèves doit être réalisée au moins une fois par année afin de recueillir leur avis sur les différents enjeux pédagogiques. À la suite du sondage portant sur le bien être des élèves réalisé dernièrement, une reddition de compte sera présentée aux membres du conseil d'établissement.

1.6 Courrier reçu

M^{me} Béland a reçu une lettre du transport scolaire.

1.7 Visite de la Ville de L'Ancienne-Lorette

Nous avons reçu la visite de représentants de la Ville de L'Ancienne-Lorette ainsi que de la directrice générale du Centre de services scolaire. Les membres ont eu l'occasion d'échanger sur différents enjeux, notamment la sécurité routière aux abords de l'école, dossier dont M^{me} Isabelle Grenier, conseillère municipale, est responsable. Les discussions ont également porté sur promotion de la mobilité active, l'ajout d'éclairage autour de l'école ainsi que sur la demande d'installation d'un photoradar dans la zone scolaire. Les échanges ont également porté sur l'entretien de la cour d'école et du débarcadère ainsi que sur la participation financière de la Ville pour l'aménagement de la cour d'école, pour un montant de 70 000 \$. M^{me} Bujold en profite pour remercier la Ville, au nom de l'ensemble du personnel, pour les nombreuses activités gratuites offertes aux élèves par l'entremise des services municipaux.

2. DÉCISION

2.1 Listes scolaires 2026-2027

La liste de matériel scolaire et les frais demandés aux parents pour l'année 2026-2027 du préscolaire 5 ans jusqu'à la 6^e année ainsi que l'adaptation scolaire (Les petits explorateurs et Les étoiles filantes) ont été transmis par courriel aux membres du CÉ par M^{me} Bouchard.

Résolution CÉHC25-26.44

Il est proposé par M^{me} Marie-Ève Moreau, appuyé par M^{me} Chantale Dorais d'accepter les listes de matériel scolaire 2026-2027.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Renouvellement service de traiteur « Cuisine Express 2026-2027

M^{me} Bouchard demande si nous procédons au renouvellement du service de traiteur. De plus, il a été proposé de mettre le lien sur le site Web de l'école.

Résolution CÉHC25-26.45

Il a été proposé que M^{me} Nathalie Racine, appuyée par M. Martin Trudel d'accepter le renouvellement du service de traiteur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.3 Partenariat avec Desjardins du Piémont Laurentien

M^{me} Béland demande aux membres si nous continuons à offrir le service de caisse scolaire aux élèves et invite la direction à vérifier leur offre de services pour que les élèves puissent en bénéficier.

Résolution CÉHC25-26.46

Il est proposé par M^{me} Véronique Lebel, appuyé par M^{me} Marie-Ève Moreau, de poursuivre la participation à la Caisse scolaire pour l'année scolaire 2026-2027.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.4 Document d'information générale du SDG

M^{me} Lortie présente le document d'informations générales des règles de fonctionnement du service de garde 2026-2027.

Résolution CÉHC25-26.47

Il est proposé par M^{me} Annie Ménard, appuyé par M^{me} Isabelle Vincent d'adopter le document d'informations générales relatifs aux règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027. Il a également été demandé de revoir la présentation de la grille tarifaire afin d'en faciliter la compréhension.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.5 Code de vie de l'école 2026-2027

M^{me} Catherine Drouin présente le code de vie de l'école pour l'année scolaire 2026-2027. Celui-ci sera présenté lors de l'assemblée générale. Advenant des modifications de la part des enseignants, le conseil d'établissement en sera informé.

Résolution CÉHC25-26.48

Il a été proposé par M^{me} Jackie Mercier, appuyée par M^{me} Chantale Dorais d'accepter le code de vie de l'école pour l'année scolaire 2026-2027.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.6 Assemblée générale des parents et Fête de la rentrée

L'assemblée générale des parents aura lieu le jeudi 10 septembre 2026 à 17 h, avant la fête de la rentrée comme les années précédentes.

Résolution CÉHC25-26.49

Il a été proposé par M^{me} Chantale Dorais, appuyée par M^{me} Annie Ménard que l'assemblée générale des parents se tienne le jeudi 10 septembre prochain.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.7 Date rencontre CÉ en août

Il a été convenu que la dernière rencontre du CÉ aura lieu le lundi 24 août à 19 h.

Résolution CÉHC25-26.50

Il a été proposé par M^{me} Marie-Ève Moreau, appuyée par M^{me} Isabelle Vincent d'approuver que la rencontre du dernier CÉ se tienne le lundi 24 août à 19 h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 CONSULTATION

4 INFORMATION

4.1 Information de la directrice

M^{me} Bouchard informe les membres du conseil d'établissement que la direction est actuellement en préparation de la prochaine année scolaire. Elle mentionne également la tenue de la fête des finissants pour les élèves de 6^e année et souligne la qualité des activités offertes aux élèves.

4.2 Information du personnel

M^{me} Bujold informe les membres que les élèves de 6^e année ont effectué une sortie à la Ronde. Les élèves de la 1^{re} année sont allés à la piscine et ceux de 2^e année sont allés aux jeux d'eau.

M^{me} Ménard informe les membres que les élèves de 3^e année sont allés à Wendake. Ils ont également participé à une activité en collaboration avec le jardin communautaire.

M^{me} Moreau informe les membres que les Petits explorateurs sont allés à la piscine. Elle mentionne également que les Petits explorateurs partageront un dîner du restaurant MacDonald dans leur classe.

4.3 Information du Comité de parents

À la suite de sa dernière rencontre, M^{me} Béland a transmis aux membres le document « Comité de parents en bref ».

4.4 Information de la présidence du CÉ

M^{me} Béland présente le résultat des bannières ainsi que des affiches afin de promouvoir le conseil d'établissement lors du kiosque d'information prévu à la rencontre de parents d'août prochain.

5 FERMETURE

5.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 24 août 2026.

5.2 Levée de l'assemblée

Il est 21 h 45.

Résolution CÉHC25-26-51

M. Martin Trudel, appuyé par M^{me} Véronique Lebel, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le procès-verbal de la réunion du
- Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,
M^{me} Patricia Béland

Le secrétaire,
M. Moustapha Faye